

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la population est vieillissante. En raison de l'augmentation de l'espérance de vie et des faibles taux de fécondité, les personnes âgées (65 ans et plus) représentaient 14 % de la population de la zone OCDE en 2008. La proportion de personnes âgées est nettement plus faible dans les économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Inde), de même qu'au Mexique et en Turquie (graphique 19.1).

Le rythme d'accroissement de la population âgée des pays de l'OCDE a dépassé de plus d'une fois et demie celui de la population totale entre 1995 et 2008. Le vieillissement ne progresse pas partout de la même manière à l'intérieur d'un pays, car une plus forte concentration géographique peut résulter de l'afflux de personnes âgées dans certaines régions ou du départ des jeunes générations qui entraîne un vieillissement « sur place » (graphique 19.2).

Le rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, ou taux de dépendance économique des personnes âgées, s'élève régulièrement dans les pays de l'OCDE. Il donne une indication de l'équilibre entre la population économiquement active et la population retraitée. En 2008, il s'établissait autour de 22 % pour la zone OCDE, mais variait sensiblement d'un pays à l'autre (34 % au Japon contre 9 % au Mexique). D'importants écarts entre régions d'un même pays étaient également observés. Plus le taux de dépendance des personnes âgées est élevé, plus une région a du mal à créer des richesses et des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de la population. Des questions peuvent s'ensuivre quant à la capacité de ces régions de prélever des impôts permettant de financer les services voulus (graphique 19.3).

En 2008, le taux de dépendance des personnes âgées était plus élevé dans les régions intermédiaires et rurales que dans les régions urbaines des pays de l'OCDE, seuls faisant exception la Belgique, le Chili, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Cette tendance générale était plus marquée dans certains pays comme le Portugal, la France, le Japon, l'Espagne et la Corée (graphique 19.3). Parallèlement au taux de dépendance économique, le nombre absolu de personnes âgées dans une région donnée peut permettre de réaliser des économies d'échelle dans la fourniture de certains services, en particulier les soins de santé et les services à la personne. En 2008, la part de la population âgée des pays de l'OCDE vivant dans des régions rurales ne dépassait pas 25 %, et une plus grande part résidait dans des régions urbaines (46 %). Autrement dit, le vieillissement risque de peser davantage sur les régions rurales parce que les taux de dépendance y sont plus élevés et les habitants âgés moins nombreux.

À l'intérieur des pays, la population âgée semble être plus concentrée dans les régions « périphériques » en Corée, au Portugal, en France, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Irlande. Au contraire, en Pologne, en Belgique, en République slovaque et en Hongrie, les personnes âgées sont plus représentées là où la concentration de la population est plus forte, c'est-à-dire généralement dans les régions urbaines (cartes 19.5 à 19.7).

Définitions

La population âgée régionale correspond aux habitants de 65 ans et plus.

Le taux de dépendance des personnes âgées est le rapport entre la population âgée et la population d'âge actif (de 15 à 64 ans).

Sources

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2008 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

Informations complémentaires

Découpage territorial et typologie régionale (annexe A).

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs.

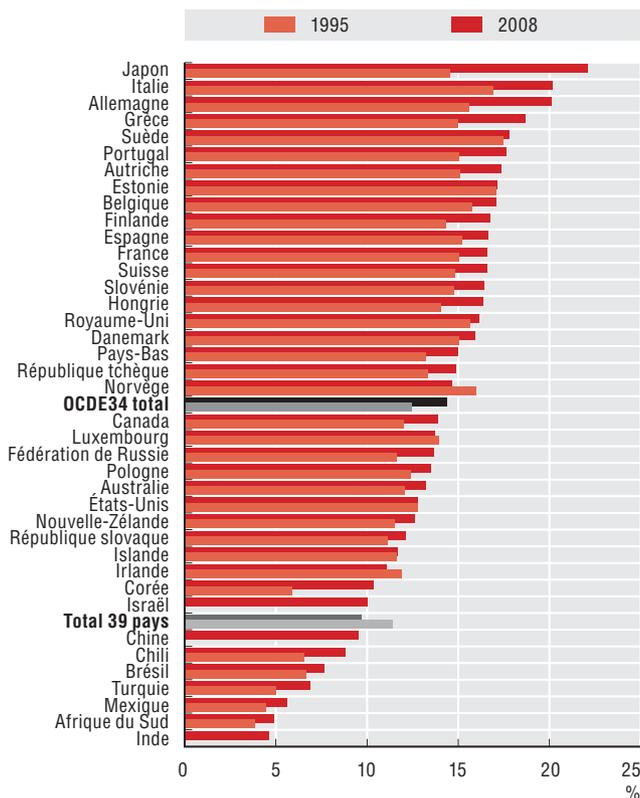
Notes des graphiques

19.1-19.2 : Dernière année disponible : 2007 pour l'Allemagne. Première année disponible : 1996 pour l'Australie ; 2006 pour le Danemark ; 1997 pour l'Islande ; 2000 pour la Pologne ; 1996 pour la République slovaque.

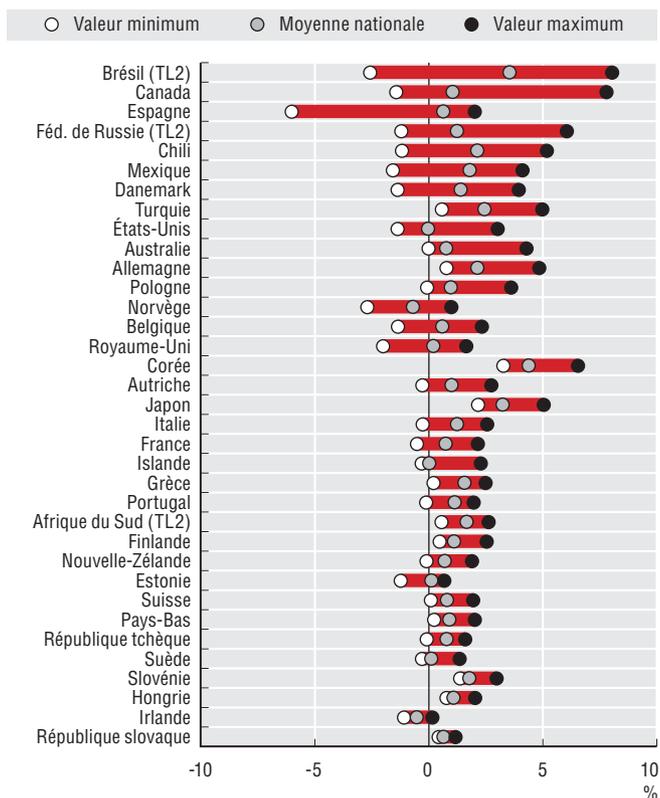
Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

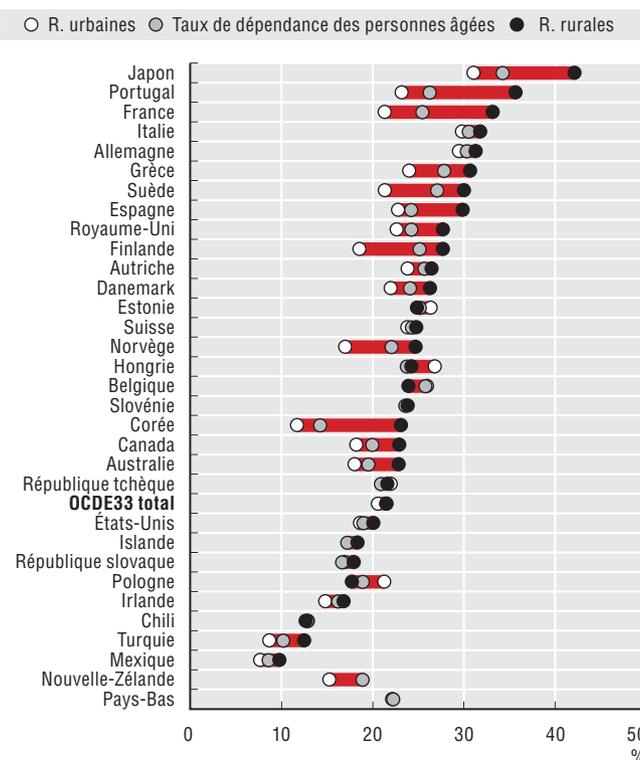
19.1. Population âgée en pourcentage de la population totale, 1995 et 2008



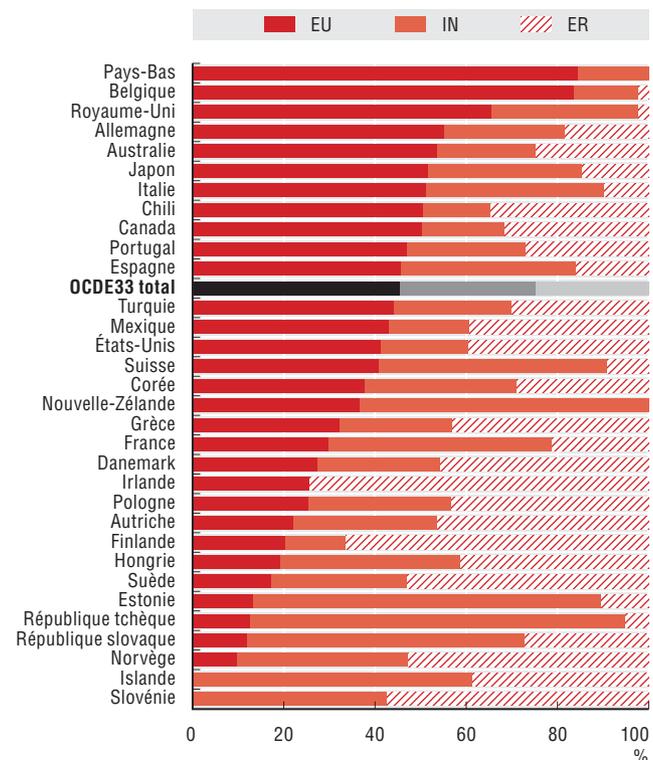
19.2. Croissance annuelle de la population âgée dans les régions, 1995-2008



19.3. Taux de dépendance des personnes âgées : moyenne par pays et dans les régions essentiellement urbaines et essentiellement rurales, 2008



19.4. Répartition de la population âgée dans les régions essentiellement urbaines (EU), intermédiaires (IN) et essentiellement rurales (ER)

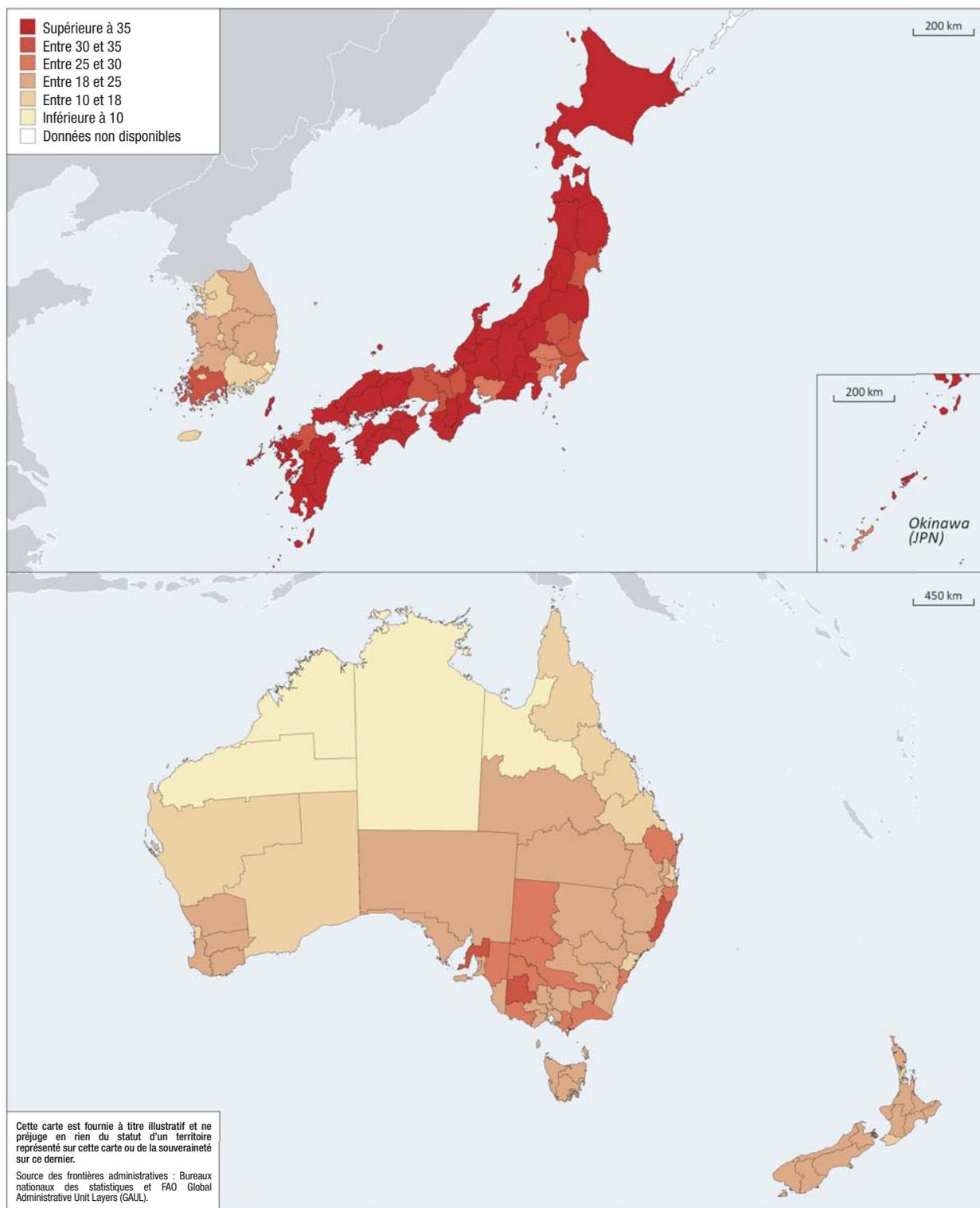


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932439748>

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

19.5. Taux régional de dépendance des personnes âgées : Asie et Océanie, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3

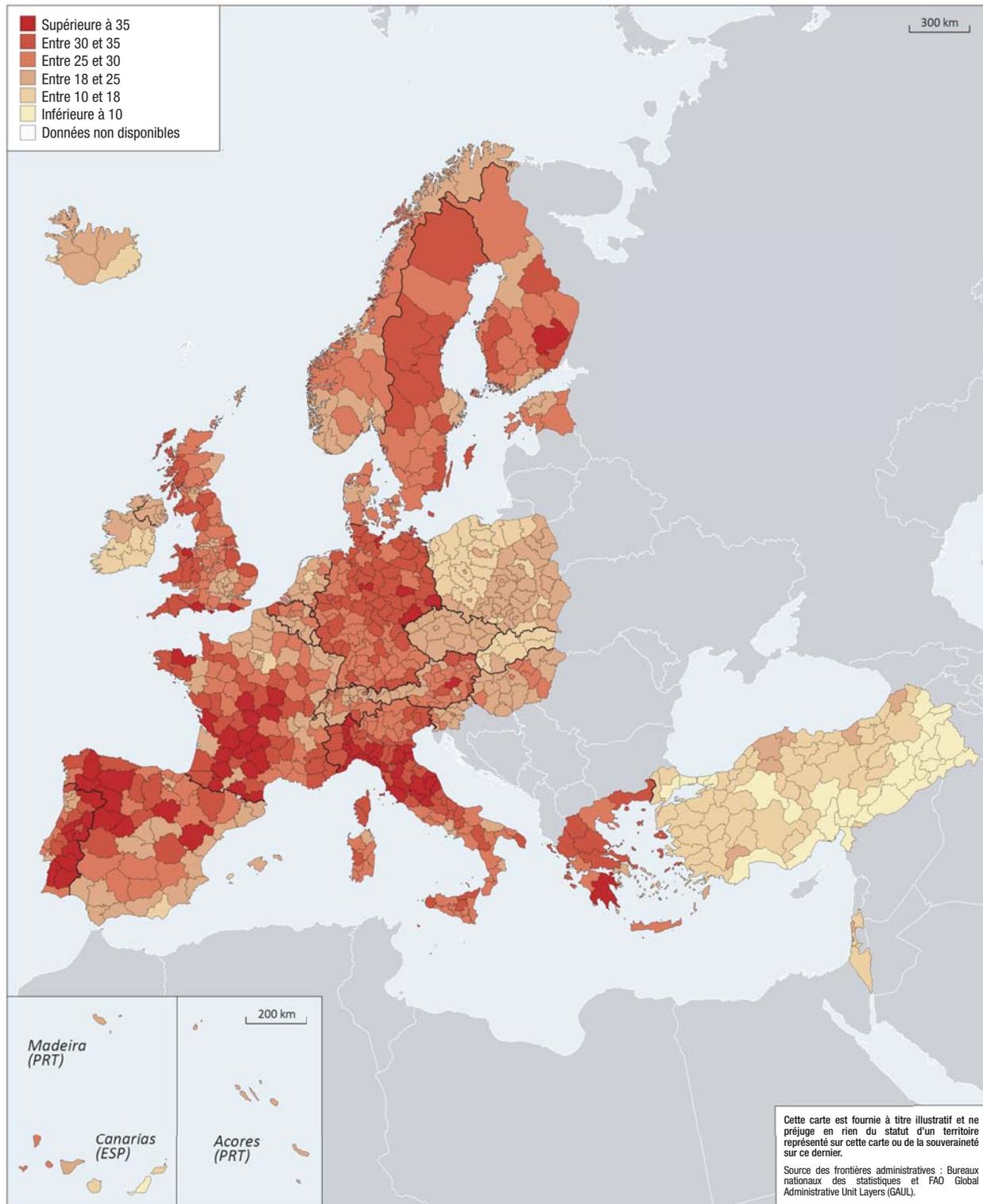


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932440166>

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

19.6. Taux régional de dépendance économique des personnes âgées : Europe, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3

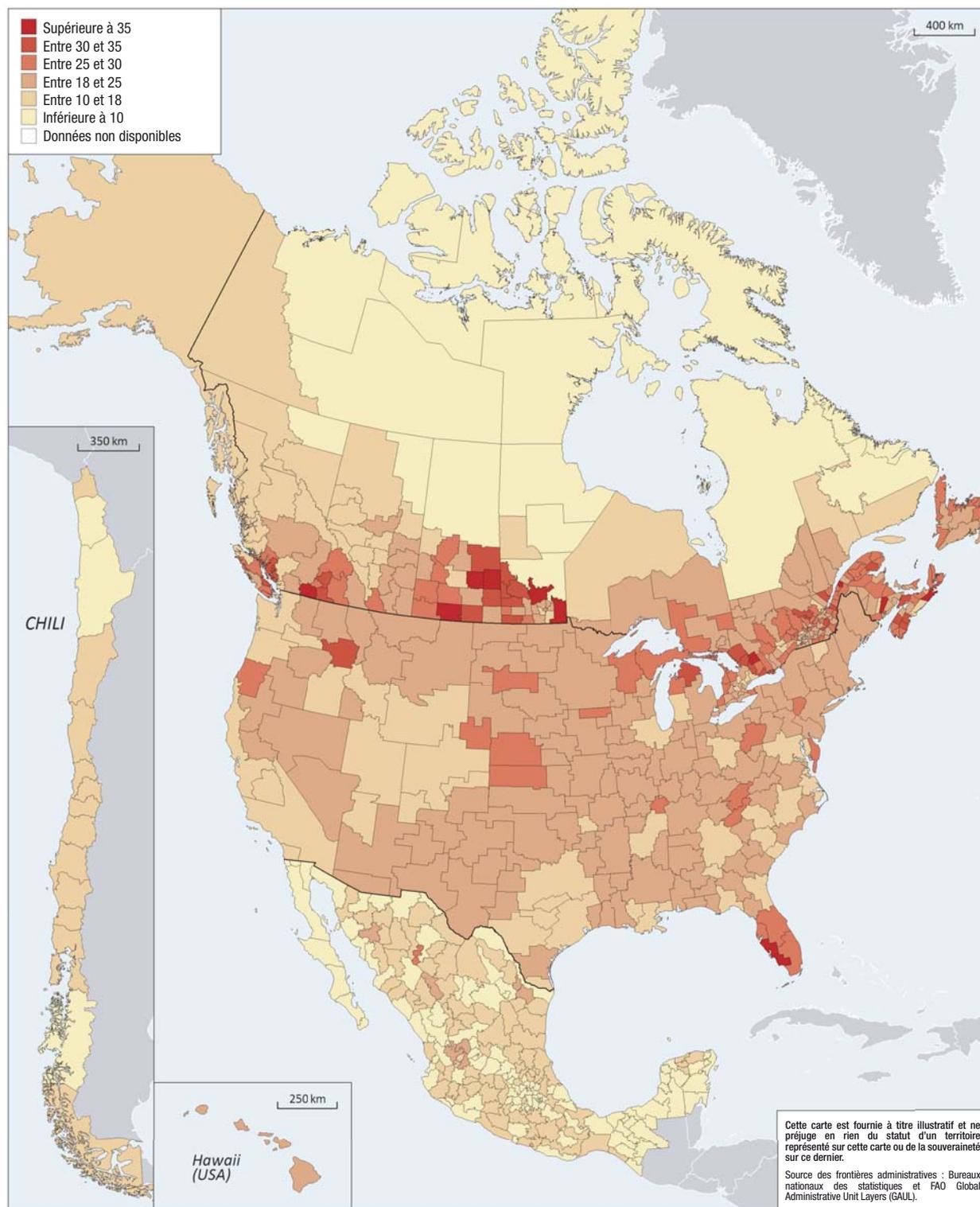


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932440166>

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

19.7. Taux régional de dépendance des personnes âgées : Amériques, 2008

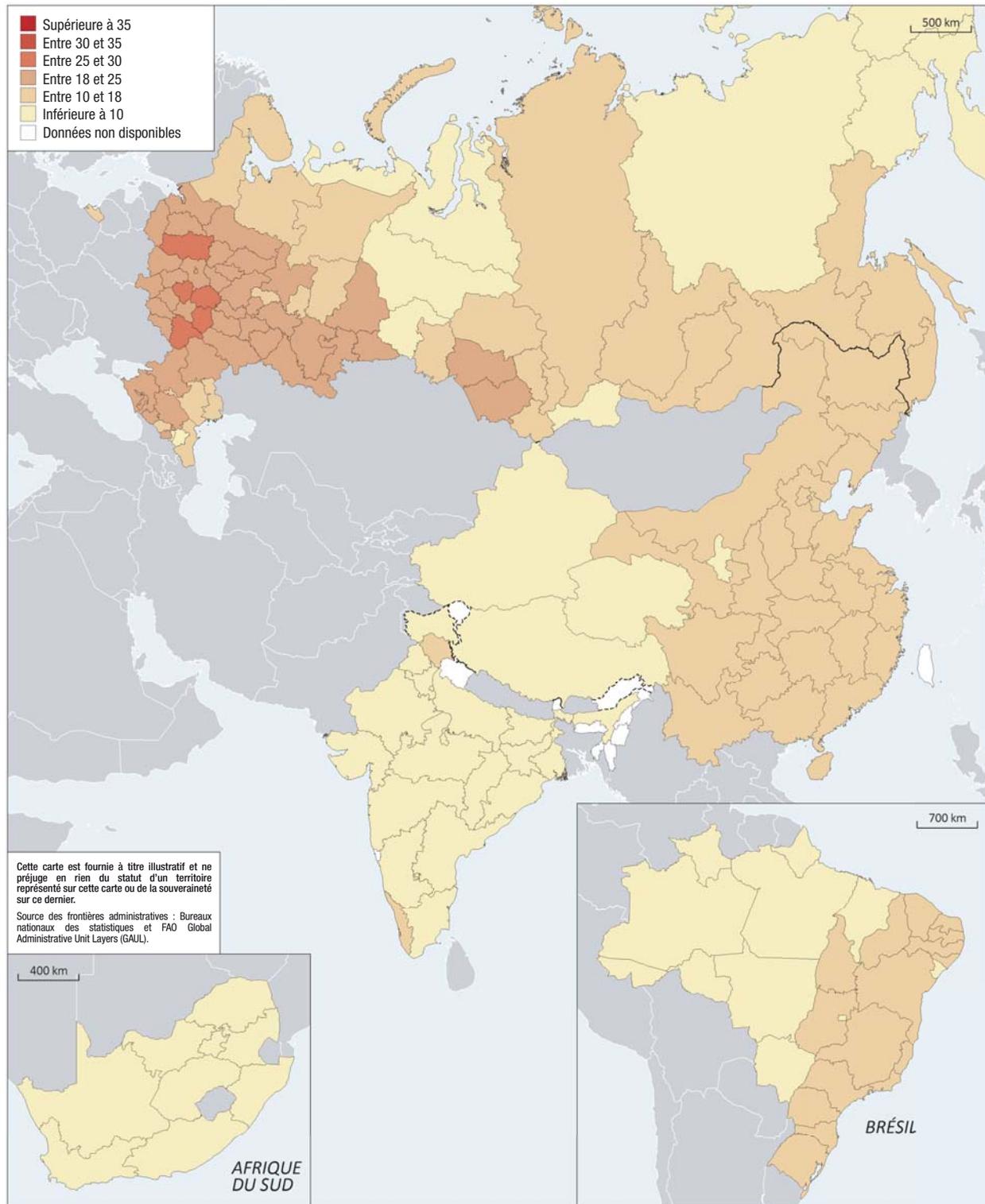
Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932440166>

19.8. Taux régional de dépendance des personnes âgées : économies émergentes, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL2



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932440166>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Concentration de la population âgée dans les régions », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-24-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.